

BILAN

Le Groupe de l'AFD intervient au Maroc depuis 1992 à travers plusieurs composantes :

- **l'Agence Française de Développement**,
- **PROPARCO**, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé,
- **le Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires (CEFEB)**, basé à Marseille,
- **le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**, dont l'AFD assure le Secrétariat.

Le Maroc est le premier bénéficiaire des financements de l'AFD dans le monde, avec une exposition (encours + reste à verser) de 2,6 Mds € au 30/06/2017.

Récapitulatif des octrois pour la période 2010-2017 (en M€) :

Octrois	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
AFD	140,4	503,3	380,7	223,3	172,4	201,9	255,1	407
PROPARCO	3,0*	60,0	-	30,0	-	20,0	35,0	24,0
FFEM	-	-	-	1,0	-	-	-	-
Total	143,4	563,3	380,7	264,3	172,4	221,9	290,1	431

(*) Prises de participation

I - OBJECTIFS OPERATIONNELS DE L'AFD :

La stratégie 2017-2021 de l'AFD au Maroc a pour finalité de « **favoriser une croissance inclusive et durable** ».

- **Valoriser et protéger le capital humain**
 - *Promouvoir le « continuum » éducation/ formation professionnelle/ emploi :*
 - *Renforcer l'accès à des soins de qualité et accompagner la mise en place de politiques de protection sociale*
- **Contribuer à l'attractivité du territoire, à la cohésion sociale et à la réduction des disparités spatiales**
 - *Soutenir les écosystèmes industriels et agricoles, urbains et ruraux*
 - *Renforcer l'accès aux services essentiels, à la mobilité et aux transports*
- **Appuyer les transitions énergétique et écologique, et l'adaptation au changement climatique**
 - *Promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et préserver les ressources naturelles*

II – ACTIVITES DE L'AFD :

Sans exclure le financement ponctuel de projets, l'AFD vise à **accompagner les politiques publiques** par des aide-programmes, voire des appuis budgétaires sectoriels (éducation, emploi). En outre, l'AFD développe, depuis plusieurs années, le recours à des concours « non souverains » (prêts accordés sans la garantie du Royaume).

En 2015, l'AFD a notamment octroyé :

- un prêt de 80 M€ accompagné d'une subvention de 0,5 M€ octroyés au Royaume pour appuyer la **Stratégie de l'éducation** ;
- une ligne de crédit de 60 M€ ainsi que de 2 subventions de 0,5 M€ et 0,2 M€ en faveur d'un établissement de crédit de la place, en appui au **développement du financement des TPE et PME** ;
- un prêt de 50 M€ à la Holding Al Omrane pour le financement partiel du programme d'investissements 2013-2016 dans le **logement social** ;
- une ligne de crédit de 5 M€ en faveur de BCP, dans le cadre de la facilité **MORSEFF (investissements des TPE/PME dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables)**, en cofinancement avec la BERD, la BEI, la KfW et l'UE (FIV) ;
- une subvention au Royaume de 1 M€ pour le 4^{ème} Fonds d'Etudes et de Renforcement des Capacités ;
- une subvention de 740 000 € auprès d'une ONG dans le domaine de l'éducation.

En 2016, l'AFD a notamment octroyé :

- un prêt de 34 M€ pour le **financement de la 2ème phase du Programme national d'assainissement** du Maroc, en cofinancement avec la BEI et la KfW – une subvention de 10 M€ sur fonds délégués de la FIV a été attribuée en complément par l'Union Européenne ;

- deux lignes de crédit d'un montant total de 27,5 M€ en faveur de BMCE et BCP, pour des montants respectifs de 10 M€ et 17.5 M€, pour la poursuite du financement du **Programme MORSEFF**, en cofinancement avec la BERD, la BEI et l'UE (FIV) ;
- un prêt de 40 M€ et une subvention de 1 M€ pour le **développement de l'irrigation et l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques à l'aval du barrage de Kaddoussa** ;
- une subvention (FEXTE) de 550 k€ auprès de l'Ecole des Mines de Rabat, pour la mise en place du **Pôle de Compétences des Milieux Atmosphériques (PCMA)**, en collaboration avec l'Ecole des Mines de Douai ;
- deux prêts de 40 M€ et 30 M€ à la Société de Transport de Rabat-Salé et Casa Transport pour **l'extension des lignes de tramway de Casablanca et Rabat** accompagnés de deux subventions de 0,4 M€ et 0,5 M€ ;
- une subvention de 0,7 M€ dans le cadre de la Facilité d'Innovation Sectorielle pour les ONG afin d'appuyer **l'articulation des communautés agraires et des communes rurales pour une transition agro-écologique**.

En 2017, l'AFD a notamment octroyé :

- un prêt de 80 M€ à l'ONCF pour le **financement de la Ligne à Grande Vitesse (LGV)** reliant Rabat à Kénitra ;
- une **ligne de crédit bleue** de 10 M€, en faveur de la BMCE, dédiée à la protection de la ressource en eau dans le cadre d'un cofinancement avec la BEI, accompagné d'une subvention de 0.3 M€ ;
- un prêt de 150 M€ à MASEN pour la poursuite du **financement du plan solaire marocain** (Noor Midelt), accompagné d'une subvention de 0.5 M€, en cofinancement prévu avec KfW, BM, BEI, UE (FIV), BAD et le Clean Technology Fund ;
- une subvention de 1 M€ pour le financement de **l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine aux Changements Climatiques** (« Initiative AAA ») ;
- quinze subventions pour le **financement de projets portés par des ONG** (dont 9 multi-pays), pour un montant total de 3.2 M€ ;
- une subvention (FICOL) de 0.5 M€ à la Région Occitanie pour le financement partiel du **projet de formation des élu.e.s et des cadres des Régions du Maroc**.

III - FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE, PAR LE CANAL DE PROPARCO :

- **refinancement des établissements de crédit marocains**, en leur apportant des financements en devises à long terme, afin de leur permettre de financer les PME, la grande industrie et les infrastructures. A titre d'exemple, en 2016, PROPARCO s'est engagé à souscrire aux premières obligations vertes émises par la Banque centrale populaire (BCP) à hauteur de 35 M€ pour refinancer les projets à vocation environnementale du portefeuille de la banque. PROPARCO intervient également en garantie auprès des banques marocaines lorsque leur exposition sur les grands groupes du pays est trop importante;
- **capital investissement dans des PME en direct ou au travers de fonds d'investissement** afin de répondre à la sous-capitalisation de certaines entreprises. Se positionnant comme un investisseur financier sur un horizon de 5 à 7 ans, PROPARCO participe au capital de huit fonds d'investissement, en direct ou via le fonds de fonds Averroès, monté en partenariat avec Bpifrance ;
- **financement d'entrepreneurs via des institutions de micro-finance**, au travers de garanties bancaires, de prêts ou de quasi-fonds propres (prêt subordonné de 10 M€ à la Fondation Banque Populaire pour le micro-crédit et un prêt de 10 M€ à la Fondation pour le Développement Local et le Partenariat - FONDEP) ;
- **apport de prêts long terme, de garanties bancaires ou de quasi-fonds propres dans le cadre de projets d'infrastructures impliquant éventuellement des structures particulières (PPP, producteurs privés d'électricité, concessions)** et nécessitant des ressources long terme en devises ;
- **accompagnement des groupes marocains déployant une stratégie d'implantation en Afrique subsaharienne** : PROPARCO investit par exemple aux côtés d'AttijariWafa Bank dans la filiale mauritanienne de cette dernière ou, avec BMCE, dans le réseau Bank Of Africa.